



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 121334

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre 2011. Concernant le suivi de la gestion du parc immobilier du régime général, la Cour des comptes suggère de faire de l'UCANSS (Union des caisses nationales de sécurité sociale) un pôle d'expertise renforcé pour suivre les coûts de construction et réhabilitation par agent installé et pour développer également des compétences en matière de négociation aussi bien pour les locations que pour une politique active de cession. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121334

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11525

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)